

Introduction



L'objectif de cet ouvrage est d'analyser l'évolution théorique dans le domaine de l'intégration régionale. L'idée est d'appréhender cette notion en faisant dialoguer les différentes approches, d'approfondir la compréhension du processus d'intégration dans ses dimensions économiques et sociétales. Cette analyse doit permettre de construire une image d'ensemble, d'établir une certaine structure et une logique de l'évolution de ce sujet théorique particulier. L'approche adoptée privilégie une séquence chronologique et thématique. Elle nous permet de souligner la progression des idées ainsi que la diversité des situations et les particularités de l'intégration entre économies développées et en développement.

Envisagée à l'origine comme une expression internationale de l'économie de marché, l'intégration régionale représente un transfert des mécanismes économiques nationaux sur une échelle élargie. Les premières approches théoriques assimilent l'intégration régionale à la création d'une zone de libre-échange ou d'une union douanière – considérées comme un *second best* – caractérisées par l'élimination, à l'échelle régionale, des barrières commerciales et des mesures discriminatoires. Les auteurs néoclassiques insistent sur l'unification des marchés nationaux au sein d'un marché régional qui respecte les conditions générales de l'équilibre. Toutefois, certains sont extrêmement critiques à l'égard de l'intégration économique car les groupements régionaux entraveraient la libéralisation du commerce international en introduisant des mesures collectives discriminatoires. Ainsi, l'essentiel de la théorie moderne des unions douanières est lié à la distinction posée par Jacob Viner en 1950 entre les effets de *création* et de *déviaton* de commerce. Les auteurs néoclassiques se concentrent presque exclusivement sur la *déviaton* de commerce qui peut exercer un effet puissant sur le bien-être des nations concernées et sur le monde en général, tandis que d'autres théoriciens de cette même école admettent l'intervention étatique dans le domaine du commerce extérieur, à condition que ce dernier garantisse un niveau élevé de bien-être et d'emploi (*chapitre 1*).

L'observation des processus d'intégration engagés dans les différentes régions du monde après la Seconde Guerre mondiale souligne les faiblesses de l'approche libérale fondée sur l'idée de l'intégration par le marché. Les critiques, notamment en France, remontent à la période de discussion du traité de Rome. Selon Jean Weiller, les anticipations des théoriciens libéraux étaient irréalistes vu que la décision de constituer une union régionale ne rétablit pas les conditions du libéralisme économique, et elle n'élimine pas non plus la prétendue politique dirigiste. Dès la fin des

années 1950, des économistes européens tentent de proposer un autre modèle d'intégration. Les effets immédiats et les limites du marché commun européen ont contribué au développement de ces diverses approches. En particulier, l'union douanière ne garantit pas la concurrence loyale car les États membres soutiennent les monopoles nationaux à travers leurs politiques de commandes publiques. Et ces grands monopoles investissent dans les secteurs et les régions les plus rentables provoquant une disparité dans l'allocation des ressources et approfondissant les inégalités entre les régions européennes. L'intégration engendre de nombreux problèmes structurels et ces questions ne sont pas traitées dans le cadre théorique néoclassique.

Dès le début des années 1960, d'autres courants s'intéressent aux changements structurels induits par l'intégration régionale en insistant, entre autres, sur la concurrence imparfaite, les pôles de croissance, et le rôle des firmes multinationales (*chapitre 2*). L'intégration régionale cesse d'être un phénomène *statique* symbolisé par la théorie des unions douanières. Ces nouvelles approches concentrent leurs analyses sur les forces sociales en présence, en vue d'optimiser les effets socio-économiques de l'intégration régionale.

Cette première classification historique est loin d'être exhaustive. La principale divergence entre les auteurs concernant la définition de l'intégration régionale réside dans leur filiation théorique. Malgré son analyse approfondie, cette notion reste très controversée, et des désaccords théoriques fondamentaux existent entre les deux grands courants de pensée – libéral et interventionniste – et au sein d'une même école. Mais ces courants se recoupent, et sur plusieurs points les auteurs s'accordent. Ainsi, l'objectif du *troisième chapitre* est de souligner les idées transversales sur lesquelles se sont construites la théorie et la pratique de l'intégration régionale. Nous étudions brièvement les principaux paradigmes (fonctionnalisme, néofonctionnalisme, intergouvernementalisme, néo-institutionnalisme, etc.) qui permettent de saisir l'évolution de la formation de l'Union européenne. Plus généralement, nous nous interrogeons sur la nature de ce phénomène d'intégration car l'Europe s'est construite sans gouvernement grâce à une combinaison subtile entre négociations intergouvernementales et approches communautaires.

Les outils d'analyse ont été conçus suivant les caractéristiques structurelles des pays développés, ce qui constitue la principale limite des théories sur l'intégration régionale. Bien que la pensée économique ait essayé de répondre à de nombreuses questions essentielles sur l'intégration entre pays en développement depuis les années 1960, et même s'il existe déjà une vaste bibliographie sur le sujet, nous ne disposons encore que d'éléments fragmentaires constitutifs d'une théorie spécifique. Dans ce sens, le processus de construction européenne demeure le paradigme dominant, alors que l'intégration régionale et internationale constitue une pièce maîtresse des stratégies actuelles de développement. De même, l'hétérogénéité et les différences nationales des niveaux de développement deviennent tellement significatives qu'elles posent de nouveaux défis à la théorie économique de l'intégration

régionale entre pays en développement. La suite de l'ouvrage s'interroge sur ces sujets.

Le manque relatif d'intérêt accordé aux problèmes de l'intégration entre ces pays s'expliquerait principalement par deux facteurs : leur expérience d'intégration globalement négative en raison de leur faible niveau d'interdépendance économique, et l'incapacité des théories conventionnelles à s'adapter aux problèmes spécifiques de ces pays. Suivant des orientations diverses, des auteurs ont réfuté l'inadéquation théorique et les composantes méthodologiques de la théorie conventionnelle de l'intégration, et ils ont réussi à incorporer dans leurs approches les conditions spécifiques des économies en développement. Cette évolution théorique a été fortement influencée par de nombreux travaux empiriques ayant évalué les expériences d'intégration entre pays en développement, et par les progrès apportés par la théorie de l'économie du développement. Le *quatrième chapitre* analyse ces théories qui envisagent l'intégration économique comme un outil de stratégie régionale de développement.

Mais les mutations de l'économie mondiale opérées à partir des années 1980-1990 ont provoqué des changements théoriques profonds concernant l'intégration économique. Le *cinquième chapitre* analyse la coopération internationale dans un monde hétérogène et s'interroge sur la conception des nouveaux accords commerciaux internationaux. La *régionalisation de la mondialisation* entraîne des modifications qualitatives majeures dans le développement économique des nations, tout en suscitant un renouvellement de la théorie économique de l'intégration régionale et de l'insertion des États au sein de l'économie mondiale. En effet, si les expériences d'intégration économique d'après guerre concernaient des pays ayant un niveau de développement économique comparable, la nouvelle génération de groupements régionaux réunit des pays fort différents. L'exemple le plus illustratif à cet égard est l'Aléna¹ qui associe deux pays développés (États-Unis et Canada) et un pays émergent (Mexique). La multiplication de ces nouveaux accords régionaux s'explique par la différenciation croissante du niveau de développement entre pays en développement – où certains d'entre eux sont davantage en mesure d'engager un processus d'intégration avec des pays développés. Les accords de libre-échange conclus par l'Union européenne avec certains pays du sud de la Méditerranée sont issus de cette logique fondée sur le niveau de développement différencié entre pays en développement.

Nous utilisons dans cet ouvrage l'expression « intégration économique régionale » malgré le fait que ce concept reste encore insuffisamment défini, et que certains auteurs considèrent – en particulier pour les pays en développement – qu'il serait plus approprié de se référer à la « coopération » plutôt qu'à l'« intégration économique ». Néanmoins, ce dernier terme reste utile dans la mesure où nous nous

1. L'Association de libre-échange d'Amérique du nord (Aléna) est créée officiellement le 1^{er} janvier 1994.

intéressons à l'établissement des liens plus étroits entre pays membres des groupements régionaux qui mettent en place des instruments et des politiques d'intégration ainsi que des institutions, et dont l'objectif est d'atteindre un certain niveau d'intégration régionale. Les multiples définitions de l'intégration étudiées dans cet ouvrage mettent l'accent soit sur l'élimination de barrières dans les transactions intra-zone, soit sur la création d'une communauté définie comme le résultat de mesures actives (dont la délégation de pouvoir vers un niveau supérieur). Toutefois, cette séparation renvoie à une vision trop dichotomique de la théorie de l'intégration économique. En ce qui nous concerne, nous privilégions une double approche de ce phénomène. Dans un sens général, nous l'interprétons comme un processus d'interdépendance croissante, et une coopération de longue durée à plusieurs niveaux (bilatéral, sous-régional, régional, et inter-régional). Dans un sens plus étroit, nous l'abordons comme un outil de développement économique et de politique de coopération étrangère; l'intégration économique se rattache alors aux efforts systématiques d'union des pays concernés.